

conséquemment, que la Pointe St. Charles n, pour les raisons que j'ai mentionnées, et par sa proximité du chemin de fer, du Pont Victoria et du Canal Laclaire, des avantages supérieurs à la Baie d'Hochelaga pour la construction des docks, je connais parfaitement en même temps la valeur de cette Baie ; propre, comme elle l'est par sa position, aux transactions d'une branche de commerce dans laquelle on ne fait que peu de chose maintenant dans le Port de Montréal. La Baie d'Hochelaga est le point le plus proche de l'Océan pour embarquer les vastes produits des bois de l'Ottawa et de ses tributaires, et quand cette région sera reliée par chemin de fer avec le bas du St. Laurent, œuvre à laquelle la ville de Montréal a le plus profond intérêt, un Commerce énorme, en sapins et bois de construction de toute espèce, se concentrera à Hochelaga, où il sera facile de créer un Port d'embarquement sans égal.

Si Les Commissaires s'accordent avec moi, en principe général, qu'une augmentation des commodités du Havre est nécessaire, je suggérerai que le plan préparé par M. Forsyth, soit soumis à l'examen public, et qu'on sollicite une expression de l'opinion générale. Si cette opinion est favorable à la création de nouvelles commodités pour le Havre, les Commissaires seront justifiables alors de remettre toute l'affaire aux mains d'un Bureau d'Ingénieurs désintéressés et habiles, afin que ceux-ci dressent un Rapport et des Devis du coût de cette amélioration, *dans telle localité qu'ils conseilleront.*

Un plan pareil à celui que j'ai esquissé me semble nécessaire, car le temps n'est pas loin où une grande responsabilité incombera à ceux qui négligent de pourvoir au développement du commerce de ce Havre, et quoique l'opinion publique puisse être contraire aux vues que j'ai si imparfaitement et si précipitamment suggérées, il sera cependant du devoir des Commissaires du Havre, si leur opinion coïncide avec la mienne sur cet important sujet, de soumettre encore la question à la discussion publique.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN YOUNG,

Président des Commissaires du Havre de Montréal.

Montréal, 23 avril 1857.